



Est ce que mon banquier est en droit de ne pas m'informer

Par **Fred18**, le **18/05/2011** à **16:02**

Bonjour,

je me permets de vous écrire, car à ce jour je me retrouve dans une situation délicate, en effet j'ai ouvert un compte à la caisse d'épargne en tant que professionnel, depuis que je l'ai ouvert les frais y vont bon train, en effet avec l'hiver que nous avons eu pas de rentrée d'argent mais il fallait que les salaires tombent tout de même.

Mon banquier ne me téléphone jamais ne m'informe jamais s'il y a des chèques qui se présentent...

Mais toutes les semaines il y a un souci, ils me refusent des chèques, bloquent des prélèvements, je reçois seulement une lettre pour me dire que tout a été refusé encore une fois.

Je ne sais plus quoi faire, le banquier me dit qu'il ne peut pas m'autoriser un découvert car en tant que particulier je suis fiché banque de France simplement j'ai reçu un courrier de bdf qui me disait noir sur blanc que ce n'était pas du tout la même chose professionnel et particulier.

Que puis-je faire contre mon banquier, depuis janvier je suis au moins à 1500€ de frais et tout ça aurait pu payer tous les chèques que j'ai eu de refusés.

Pouvez-vous m'aider s'il vous plaît.

Merci d'avance.